

Ici on agit!

Société

## Plan "chasse" : « En Côte-d'Or, ça ne va pas changer grand-chose »

Le gouvernement a dévoilé son « plan pour la sécurité de la chasse », lundi 9 janvier. Des annonces sans grand effet en Côte-d'Or. Si les chasseurs du département estiment que la plupart des mesures étaient déjà en place, randonneurs et écologistes regrettent, eux, un plan sans action concrète.

Antoine COMTE - 10 janv. 2023 à 07:00 - Temps de lecture : 5 min



Au dernier comptage, la Fédération des chasseurs de Côte-d'Or regroupait un peu plus de 12 000 adhérents. Photo d'illustration JSL /Ketty BEYONDAS

Contrôle d'alcoolémie et de stupéfiants, création d'une application sur les lieux et temps de chasse, renforcement des sanctions en cas d'accident... Lundi 9 janvier, [le gouvernement a présenté son « plan](#)

[pour la sécurité pour la chasse](#) ». Une liste de quatorze propositions pensées pour « donner un cadre aux chasseurs et une tranquillité pour les riverains, au diapason de la nature », selon la secrétaire d'État chargée de l'écologie, Bérangère Couillard.

En Côte-d'Or, les réactions sont unanimes : ces mesures ne vont pas changer grand-chose. Pourquoi ? Du côté des chasseurs, on estime que la plupart des mesures sont déjà en place : « D'un point de vue national, ces annonces sont une bonne chose. Mais ici, on n'a pas attendu ce plan, réagit Jean-Claude Abel, président de la société de chasse de Brochon. Ça fait vingt ans que j'interdis l'alcool dans les battues, et je fais répéter les consignes de sécurité avant chaque chasse »

## **« On a la chance d'être dans un département où la cohabitation est assez bonne »**

« On a la chance d'être dans un département où la cohabitation est assez bonne, continue Stéphane Piguet, chasseur à Auxey-Duresses depuis plus de vingt ans. On communique sans arrêt avec les randonneurs. Et puis, ici, l'application pour répertorier les territoires chassables est fonctionnelle depuis deux ans »

Florian Jacquot, président de la société de chasse de Chambolle-Musigny, est lui rassuré « qu'on ne nous ait pas enlevé la chasse le dimanche. Ça aurait été le début de la fin, car la semaine, on n'est pas dans les bois, on travaille ! ». Selon lui, le plan aurait dû « responsabiliser un peu plus les promeneurs, en les obligeant à porter un gilet fluo en forêt les jours de chasse ».

Chez les randonneurs, le ton est différent : « Quand je lis ces mesures, je ne vois pas de grand changement, confie Corinne Detouillon, présidente du comité départemental de randonnée pédestre de Côte-d'Or. Ici, les chasseurs sont respectueux, mais c'est vrai que les dimanches, on ne sort quasiment plus car ils sont partout. On se retrouve à faire des détours pour les éviter. On aurait

aimé avoir un ou deux dimanches par mois sans chasse »

## « La loi du plus fort va encore régner en forêt »

Même son de cloche chez Norbert Gérardin, président de l'association des cyclorandonneurs dijonnais : « La loi du plus fort va encore régner en forêt, juge-t-il. On est moins puissants à vélo qu'avec un fusil, donc c'est toujours nous qui nous adaptons aux chasseurs. On se prive de faire certains circuits par peur... et ce n'est pas ces annonces qui vont arranger les choses »

Les associations écologistes dijonnaises sont les plus sévères : « Ce plan, c'est une coquille vide. Ce n'est même plus de la poudre aux yeux, c'est pire que ça, s'offusque Fabien Robert, président de l'association Combactive. On ne sait pas par qui et à quelle fréquence sera testée l'alcoolémie. Leur application, bonne chance pour qu'elle marche au fin fond de la forêt côte-d'orienne. Les chasseurs représentent une minorité qui prend en otage les forêts. Le minimum aurait été d'interdire la chasse les dimanches »

« On ne peut pas continuer à avoir peur lorsqu'on se balade, ajoute Stéphane Dupas, président des Amis de la Terre de Côte-d'Or. Sans compter que tout le côté préservation de la biodiversité a été oublié. Ces mesures sont faites pour limiter les risques, pas pour les éliminer. »



## L'application sur les lieux de chasse existe déjà

La création d'une application nationale répertoriant les lieux et les temps de chasse est une des mesures phares du plan de sécurité de la chasse présenté par le gouvernement. L'objectif : permettre à tous les promeneurs de se balader en forêt sans prendre de risques. En Côte-d'Or, cette application, lancée par la Fédération de chasse départementale, existe déjà depuis septembre 2021. « Les terres où il y a des battues sont en orange. Toutes les sociétés de chasse du département nous les font remonter en début de saison, puis on met tout dans l'application et les particuliers peuvent les consulter », explique Pascal Séculia, président de la Fédération des chasseurs de Côte-d'Or.

Son nom : ChasseInfo. Les promeneurs et cyclorandonneurs s'en sont emparés, même si beaucoup demandent des améliorations : « La semaine, c'est très pratique. Mais le week-end, toutes les terres sont en orange, il n'y a aucune actualisation tout au long de la saison, donc compliqué de préparer un itinéraire », explique Corinne Detouillon, présidente du comité départemental de randonnée pédestre (Codep) de Côte-d'Or. « Il manque aussi un système de géolocalisation. Sans compter que dans les bois, on ne capte

rien », regrette Bertrand Bourdillat, responsable de la commission VTT au Codep 21.

Fabien Robert, président de l'association écologiste dijonnaise Combactive, est plus sévère : « Avec ce genre d'application, on fait peser la responsabilité des possibles accidents sur les promeneurs. C'est comme si on leur disait : “ Vous étiez au courant, c'est votre faute”. Cela renforce implicitement le pouvoir des chasseurs ».



**« Il n'y a pas l'interdiction de chasser les dimanches, c'est le plus important »**

## **Que pensez-vous de ce plan pour la sécurité de la chasse ?**

« En Côte-d'Or, on est globalement satisfaits. Il n'y a pas l'interdiction, totale ou partielle, de chasser les dimanches, c'est le plus important. Nous n'aurions pas compris cette décision, qui aurait pénalisé la majorité de nos chasseurs, qui travaillent le reste de la semaine. »

**Chasseurs, randonneurs, touristes... Toutes les personnes interrogées ont le sentiment que les mesures annoncées ne changeront pas grand-chose en Côte-d'Or. Vous**

## partagez cet avis ?

« J'en suis plutôt heureux ! Ça veut dire que dans notre département, on est en avance par rapport au niveau national. La grosse nouveauté, c'est cette application pour répertorier les lieux et les temps de chasse. Ici, on l'a depuis deux ans. Et ça marche ! Le partage de la nature se porte encore mieux grâce à cela. Cela sert nos objectifs : une meilleure information, une meilleure communication, pour plus de compréhension entre tous les acteurs de la forêt. »

**Vous parlez de partage de la forêt. Certains randonneurs évitent désormais les bois les dimanches. Ils jugent que vous vous accaparez les forêts...**

« Mais nous avons la priorité sur les forêts ! D'abord, une grande partie ne sont pas publiques. Et puis, nous devons respecter nos baux de location des bois et nos taux de prélèvement, pour réguler tout cet écosystème forestier. Nous avons trois jours de chasse par semaine, de septembre à mars. À l'année, ça ne fait vraiment pas beaucoup. À un moment, il faut arrêter d'être constamment dans l'opposition. »

Environnement

Côte-d'Or



## À LIRE AUSSI

**Ce Lundi, découvrez gratuitement la valeur de votre bie...**

Meilleurs Agents | Sponsorisé

**Montrez que vous êtes intelligent. Répondez à 22 questions et trouvez votre QI**

WW IQ Test | Sponsorisé

**En ce moment, ID.4 100% électrique à partir de 369€/mois**